

Contrat de télécommunication mobile

*Paragraphe 25 de l'article 4 du Règlement sur la diffusion
 Divulgarion des renseignements relatifs aux dépenses*

Exercice financier 2015-2016 1^{er} avril au 31 mars 2016

Période	Nom du fournisseur	Types d'appareils	Nombre de forfaits cellulaires actifs	Nombre de forfaits cellulaires en réserve	Coût d'acquisition par appareil	Coûts mensuels par appareil
1 ^{er} avril au 30 juin 2015	Centre des services partagées du Québec	Téléphones intelligents	28	0	0,00	29,75
1 ^{er} juillet au 30 septembre 2015	Centre des services partagées du Québec	Téléphones intelligents	28	0	0,00	29,75
1 ^{er} octobre au 31 décembre 2015	Centre des services partagées du Québec	Téléphones intelligents	28	0	0,00	29,75
1 ^{er} janvier 2015 au 31 mars 2016	Centre des services partagées du Québec	Téléphones intelligents	28	0	0,00	29,75

Informations complémentaires

La dépense pour les appareils cellulaires, pour les mois d'avril 2015 à mars 2016, se chiffre à 11 285,75 \$. Ce montant tient compte du coût du forfait (9 996 \$), des coûts d'utilisation des différents appareils, des frais d'itinérance et des coûts de résiliation (1 289,75 \$).